

Le 16 février 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT

Chère consœur,

Le 8 janvier dernier, le Coordonnateur déposait certaines propositions de codification en suivi de la décision D-2020-167 (la « **Décision** »), dont une proposition relative à l'Annexe A du Registre.

Le Coordonnateur mentionnait avoir indiqué à l'Annexe A, par l'ajout du symbole O dans tous les champs de la colonne « automatisme de réseau », que tous les propriétaires et distributeurs visés devaient démontrer la conformité de leur identification des RAS, tel que prévu par la norme PRC-012-2. Suivant cette proposition, le Coordonnateur a été contacté par l'entité AQPER, intervenante au présent dossier, qui mentionnait avoir certains enjeux relatifs à la proposition du Coordonnateur, telle que codifiée.

Le Coordonnateur souhaite donc aviser la Régie qu'il dépose par la présente une nouvelle proposition de codification relative à l'Annexe A en suivi de la Décision, laquelle tient compte des commentaires reçus par l'entité AQPER.

Le Coordonnateur dépose conséquemment, dans ses versions française et anglaise, le Registre révisé comme pièces **HQCF-16, documents 1 et 2**, ainsi qu'une version française en mode suivi des modifications, comme pièce **HQCF-16, document 1.1**.

Veuillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL

c.c. Intervenants